

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE REIMS – CONCOURS DES CYCLES A ORIENTATION PROFESSIONNELLE

CONCOURS D'ENTREE COP DANSE du jeudi 5 juillet 2023 (concours annuel Classique, Contemporain ou Jazz)	CONCOURS D'ENTREE COP THEATRE du vendredi 6 juillet 2023 (important : concours biannuel)
<p>Conditions pour concourir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Être titulaire au minimum d'un BEC ou d'un CEC dans l'esthétique choisie <p>Modalités (inscription avant le 23 juin) : crr-servicescolarite@mairie-reims.fr</p> <ul style="list-style-type: none">• Lettre de motivation• Cours technique dans l'esthétique choisie (45')• Interprétation d'une chorégraphie imposée (niveau fin de cycle 2) figurant sur le support audiovisuel produit chaque année par la direction du ministère de la Culture (3'30)• Interprétation d'une chorégraphie libre ou d'une composition personnelle (3'30)• Un entretien avec le jury qui consistera à échanger sur les prestations réalisées et à apprécier le degré de motivation du candidat, son parcours et son projet personnel (10' maximum). <p>Jury : Ces épreuves se dérouleront devant un jury composé de la directrice ou du directeur adjoint, de la Conseillère aux études, des enseignants du Conservatoire et d'une personnalité qualifiée extérieure pour chaque esthétique (classique, contemporain, jazz)</p> <p>NB : venir avec ses accessoires éventuels. Moyens mis à disposition : table, chaise, pupitre, piano, diffusion sonore (CD, clef USB).</p>	<p>Conditions pour concourir :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Avoir entre 17 ans (18 préconisés) et 24 ans➤ Avoir obtenu un BET ou un CET dans un conservatoire ou justifier d'une formation théâtrale de 2 ans avec 3h de cours hebdomadaires minimum.➤ Être dégagé des obligations scolaires <p>Modalités (inscription avant le 23 juin) : crr-servicescolarite@mairie-reims.fr</p> <ul style="list-style-type: none">• Lettre de motivation• Présentation d'une scène dialoguée du répertoire classique ou contemporain (4 à 5' maximum)• Présentation d'un parcours libre pouvant intégrer une pratique artistique complémentaire : chant, danse, musique, clown, masque, expression corporelle... (3' maximum)• Improvisation : une des deux épreuves sera rejouée à la demande du jury et selon des consignes précises (2' maximum)• Un entretien avec le jury qui consistera à échanger sur les prestations réalisées et à apprécier le degré de motivation du candidat et son parcours personnel (10' maximum) <p>Jury : Ces épreuves se dérouleront devant un jury composé de la directrice ou du directeur adjoint, de la Conseillère aux études du Conservatoire et de deux personnalités qualifiées extérieures.</p> <p>NB : venir avec sa réplique et ses accessoires éventuels. Moyens mis à disposition : table, chaise, pupitre, piano, diffusion sonore (CD, clef USB).</p>
<p>CONCOURS D'ENTREE COP MUSIQUE du 16 au 20 octobre 2023 (concours annuel)</p> <p>Le calendrier détaillé des épreuves et des instruments sera disponible ultérieurement.</p>	